

N/REF : 26/12/2024 13H56 C:009234 I:14190

PASZAK XAVIER

V/Appel du Jeudi 26/12/2024 a 13H56

**43 NANTILLERE
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ**

IMMEUBLE : 43 NANTILLERE
43 NANTILLERE
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 13 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 43 NANTILLERE - MR PASZAK 06 30 60 47 80

MOTIF : DÉBOUCHAGE RÉSEAUX EAUX USÉES

Donneur d'ordre : M. X PASZAK

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 23/12
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE RÉSEAUX EAUX USÉES
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : RÉGLEMENT PAR CHEQUE 125€ N°8572109 BNP
AT LCOMPTER Email envoyé le 26/12/24 a 15H27 M. X PASZAK

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	113,64	113,64
	TOTAL H.T.			113,64
	T.V.A. a 10,00%			11,36
	TOTAL T.T.C.En EURO			125,00

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.